

INTERFACE

**Maison de la Mémoire de
Mons**



Trimestriel - Numéro 117 - Janvier 2017

	Pages
Editorial	1
Cotisations et abonnements	2
Activités	
P.S.M. - Les Pauvres Soeurs de Mons - Exposition	4
La nuit du conte avec Nadine Lefèvre	11
Anne, ma soeur Anne - Ateliers d'écriture animés par Astrid Decroly	12
Le Carmel de Mons à travers ses archives -	
Conférence de Pierre-Jean Niebes, archiviste aux A.E.M.	13
9e biennale d'art différencié - Exposition de l'AFrAHM	14
Du big bang à l'homme - Conférence de Jean-Marie Charlet	15
Chroniques villageoises - La licorne d'Hyon : du merveilleux au christologique (Bernard Detry)	16
Il y a 140 ans, l'Ecole Normale ouvrait ses portes - première partie (G. Waelput)	20

E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable

Pierre Moiny, rue du Grand Trait, 173

7080 - LA BOUVERIE

Editorial

Chers lecteurs, une nouvelle année s'ouvre devant nous. C'est pour moi l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017, tout en vous remerciant pour le soutien que vous nous apportez par votre cotisation ou votre abonnement et par votre présence à nos manifestations.

Selon une tradition désormais bien établie, vous trouverez inséré dans ce numéro, outre le classique bulletin de virement (bien nécessaire à notre petite association), le programme annuel de nos activités. Cette année, il est en quadrichromie et le dépliant s'est transformé en carnet. Nous l'avons voulu pour célébrer – hé oui, déjà ! – notre 30e anniversaire.

L'agenda de ce premier trimestre est riche. Il sera dominé par l'exposition et la sortie du livre sur les Pauvres Sœurs, que vous pourrez visiter pendant sept semaines. Pendant cette période, Astrid Decroly animera deux ateliers d'écriture se rattachant à l'exposition. A celle-ci succédera la 9e Biennale d'art différencié, organisée par l'Afrahm. La nuit du conte est la tradition la plus ancienne de notre calendrier : ce sera pour la fin janvier mais pour les enfants ! Vous aurez droit aussi à deux conférences : l'une de Pierre-Jean Niebes, qui a dépouillé les archives du Carmel de Mons et vous en fera la synthèse ; l'autre du Professeur J.-M. Charlet : *Du Big Bang à l'Homme, une aventure extraordinaire*.

Chacun pourra, je crois, y trouver son compte... C'est en tout cas notre souhait.

Jean Schils

Cotisations et abonnements

Votre cotisation est notre seule source fixe de revenus. Participez à notre action, aidez-nous !

Deux formules:

- A. Vous voulez être tenu au courant de nos activités, vous sympathisez à nos actions et vous voulez recevoir *Interface* quatre fois par an

l'abonnement s'élève à 12 €

- B. Vous voulez participer plus activement à nos activités en assistant à nos réunions lorsque les sujets vous intéressent, vous voulez être convoqués aux assemblées générales annuelles et prendre part aux votes, vous êtes abonné à *Interface* en nous aidant financièrement, vous recevez notre livraison annuelle des *Cahiers de la Maison de la Mémoire*

une cotisation de 25 € MINIMUM fera de vous un membre de la Maison de la Mémoire.

**Votre cotisation est à verser au compte
BE62 7765 9814 6961
de la Maison de la Mémoire de Mons**

Notre assemblée générale se tiendra au début du mois de mars.

Si vous voulez y participer en tant que membre, **il faut impérativement que votre cotisation de 25 € minimum nous parvienne avant fin janvier.**

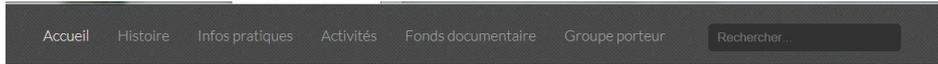
Afin de faciliter l'enregistrement de votre cotisation, nous vous prions de bien vouloir utiliser le bulletin de versement ci-joint et d'inscrire en communication le numéro qui se trouve sur l'étiquette adresse à proximité de votre nom.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à

**Pierre MOINY, rue du Grand Trait, 173
7080 - LA BOUVERIE 065/666914
e-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com
Site Internet : <http://www.mmemoire.be>**

Venez visiter le site de la Maison de la Mémoire de Mons
<http://www.mmemoire.be>

Vous y trouverez l'histoire de notre association, des informations pratiques et tous les renseignements sur nos activités passées et à venir.



Si vous souhaitez recevoir notre bulletin de liaison en format papier, veuillez nous en informer en nous contactant à l'adresse suivante :

maisondelamemoire.mons@gmail.com



P.S.M. - Les Pauvres Soeurs de Mons - exposition



LE CHANTIER

Les Pauvres Sœurs : un chantier que nous avons entamé il y a deux ans et qui produit aujourd'hui ses fruits : un livre et une exposition...

Ce qui nous avait séduits au départ ? D'abord le fait que les Pauvres Sœurs aient conservé leurs archives intactes, du moins celles qu'elles avaient jugé intéressantes.

Ensuite la possibilité d'approcher cette communauté et son œuvre en présence et avec la collaboration des religieuses, alors qu'aux Sœurs Noires, nous n'avons plus d'interlocutrices. Élément non négligeable : les Pauvres Sœurs étaient liées aux Sœurs Noires par une origine commune et par le fait qu'elles étaient toutes des Augustines. Nous étions en famille, en quelque sorte.

Nous avons ainsi découvert non seulement un patrimoine mais des personnes, que nous avons fréquentées avec plaisir. Une œuvre aussi, dont le dynamisme reste plus que jamais remarquable. Et un esprit de convivialité que l'on souhaiterait trouver dans toutes les institutions sociales. C'est donc un vrai bonheur pour nous de vous inviter à découvrir le fruit de notre travail.

Saint Augustin

***Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart***

Activités

LE LIVRE

La souscription pour le livre est terminée depuis le 30 novembre. Il sera donc vendu désormais au prix de 25 euros, ce qui reste une bonne affaire pour un ouvrage de 208 pages, comportant 190 illustrations en quadrichromie.

Les souscripteurs pourront venir chercher leur(s) livre(s) les mercredis et samedis de 14 à 17 h, entre le 14 janvier et le 25 février, c'est-à-dire pendant toute la durée de l'exposition.



Missel avec poinçon de Mons

L'EXPOSITION

Elle a été conçue en 4 jalons historiques et 7 modules patrimoniaux de manière à offrir aux visiteurs à la fois un panorama de l'histoire de la congrégation et une exploration de son patrimoine.

Les jalons, répartis à travers l'exposition, permettront de fixer les grandes étapes de l'évolution historique des Pauvres Sœurs, de la fondation en 1350 à nos jours.

Du samedi 14 janvier au samedi 25 février

Entrée libre

Vernissage le vendredi 13 janvier de 18 h 30 à 20 h 30

Ouvert en semaine de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 14 à 17 h

L'ensemble de l'exposition sera visible les mercredis et samedis de 14 à 17 h

et sur demande pour les groupes

CONTACT : Pierre Moiny 065 / 66 69 14

Activités

Premier module, dans l'aile Sud du cloître : Espaces. Il permet de visualiser d'une part les deux emplacements où les Pauvres Sœurs ont vécu, d'autre part l'essaimage de leur congrégation à travers les provinces de Hainaut et de Namur.

Vous atteindrez ensuite le Carrefour des manuscrits pour y découvrir un certain nombre de parchemins qui, outre leur intérêt esthétique, concrétisent certains événements de l'histoire de la communauté.

La Bibliothèque offre à votre curiosité quelques livres anciens qui remontent, pour certains, aux 16e, 17e ou 18e siècles.



Parchemin avec sceau de la Ville de Mons

Activités

Sorti des décombres, voilà un titre bien mystérieux ! Il s'agit d'objets qui ont été retrouvés dans les gravas de la chapelle après le bombardement dont celle-ci a été victime en 1940. Nous n'en dirons pas plus pour vous laisser le plaisir de la découverte.

La Procession, vous la trouverez évidemment dans la chapelle. Ce module présente une petite partie du beau patrimoine liturgique textile de la congrégation.

En sortant de la chapelle, vous abordez l'Allée des Pauvres Sœurs : à partir de photographies, les religieuses souhaitent faire comprendre les valeurs qui animent leur vie et la concrétisation de celles-ci.

Enfin, dans l'aile Est, le Tunnel des orfèvres vous permettra de découvrir une autre partie, et non des moindres, du patrimoine de la communauté.

Détail d'une chasuble



Activités



HEURES D'OUVERTURE

L'exposition sera ouverte du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ainsi que le samedi de 14 à 17 h. Mais attention ! Pour des raisons techniques, la totalité de l'exposition ne sera visible que les mercredis et samedis de 14 à 17 h.

Détail d'un chemin de croix

Activités

VISITES GUIDÉES

Une visite guidée sera organisée chaque samedi à 14 h 30 au prix de 5 euros. Son objectif est d'offrir aux visiteurs les éléments du contexte qui rendront la visite plus profitable. Elle commencera par un bref exposé, qui sera suivi par un parcours à travers l'exposition.

Il est également possible d'obtenir une visite guidée à d'autres moments. Pour cela, vous êtes prié de contacter Pierre Moiny, (065 – 66 69 14) ou, à défaut, Jean Schils (0489 – 564 203).



Nativité en biscuit

© Faehres

Activités



© A-M Faehres 13 avril 2015

La chapelle du
couvent des
Pauvres Soeurs

Activités

CYCLE PAROLES 

La nuit du conte avec Nadine Lefèvre



Le vendredi 27 janvier 2017, la Maison de la Mémoire de Mons organise sa nuit du conte annuelle. Cette activité est destinée aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Notre conteuse, Nadine Lefèvre va les emmener jusqu'aux bras de Morphée en les promenant dans ses histoires, ses contes d'ici et d'ailleurs.

Comment la soirée s'organise-t-elle ? Le vendredi, les enfants arrivent entre 19 h 30 et 20 h, avec leur matériel de couchage (matelas, sac de couchage, pyjama) et commencent par installer leurs quartiers. Après quoi, la soirée peut commencer : encadrés par des éducateurs ou éducatrices, ils assistent au spectacle puis la nuit sur place. Le lendemain, ils reçoivent un petit déjeuner, qu'ils prennent en silence, à l'écoute d'un dernier conte. Ils sont repris par leurs parents à 9 heures, samedi matin.

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Du vendredi 27 janvier à 20 h
au samedi 28 janvier à 9 h
P.A.F. : 15 euros
RESERVATION OBLIGATOIRE :
Didier Georges 0498 / 53 69 40

Activités

CYCLE PAROLES 

Anne, ma soeur Anne
Ateliers d'écriture animés par Astrid Decroly, du Réseau Kalame



En marge de l'exposition consacrée aux Pauvres Sœurs, notre premier atelier d'écriture en deux temps propose de pénétrer l'univers des moniales, celui des Pauvres Sœurs en particulier. Il s'agira d'aborder le monde de l'intime dans un premier temps pour en venir au huis-clos. Ainsi, à partir de «chemins d'écriture», les participants seront amenés à travailler sur le récit fictionnel. L'écriture est suivie d'un temps de lecture, lui-même suivi de commentaires bienveillants. L'atelier se donnera sur deux jours, mais il n'est pas indispensable d'avoir participé au premier pour le second.

Les samedis 11 et 25 février de 14 à 17 h

P.A.F. : 5 euros

RESERVATION et CONTACT :
Didier Georges 0498 / 53 69 40
georges.didier@live.be

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Le Carmel de Mons à travers ses archives *Une conférence de Pierre-Jean Niebes, archiviste aux A.E.M.*



Déposées aux Archives de l'État à Mons en juin 2013, les archives des Carmels ou monastères des Carmélites déchaussées de Brugelette, Mons, Mont-sur-Marchienne et Soignies sont inventoriées et ouvertes à la recherche.

Sous l'Ancien Régime, dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège, on compte vingt monastères de carmélites déchaussées c'est-à-dire appartenant à la réforme de Thérèse d'Avila. Le Carmel de Mons est fondé en 1607 par Anne de Jésus, compagne de Thérèse et première prieure du carmel de Bruxelles, fondé la même année. L'édit de suppression de tous les monastères contemplatifs par Joseph II en 1783 puis la suppression des couvents décrétée en 1796, à l'époque du Directoire, marquent la disparition de tous les carmels belges à l'exception de celui de Liège. La restauration du Carmel de Mons a lieu en 1837 à l'initiative d'Angélique Guéau de Réverseaux, une carmélite française qui refonde également celui de Namur la même année. Les Carmélites déchaussées de Roubaix s'établissent à Mons, en provenance de Gand. Le décret de suppression canonique du Carmel de Mons porte la date du 14 décembre 2015. Son histoire sera ici évoquée en particulier à travers les portraits de quelques Carmélites qui y ont vécu.

(© Archives de l'État)

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
 rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le mercredi 15 février à 20 h
P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)
CONTACT : Pierre Moiny 065 / 66 69 14

Activités

CYCLE PALETTES



9e biennale d'art différencié - Exposition de l'AFRAHM



Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Organisée par Inclusion – Mons, la 9e biennale permet au public d'approcher les personnes handicapées mentales par leurs œuvres visuelles, d'une bouleversante authenticité créative et d'une immense force expressive.

L'exposition émane des ateliers où l'artiste peut s'exprimer, se chercher, se découvrir, guidé ou juste « promené sur les chemins de la créativité » par un animateur artistique.

Ils participent ainsi à l'aventure d'un parcours où l'imaginaire s'impose comme le messager d'une rencontre.

Du samedi 11 mars au dimanche 2 avril

Entrée libre

Vernissage : le vendredi 10 mars à 19 h

Ouvert à partir du 11 mars, tous les jours de 10 à 17 h

CONTACT : Anne Waroquier 065 / 87 23 35

INFO : <http://artenmoi.magix.net/public>

Activités

CYCLE PATRIMOINE



Du big bang à l'homme, une aventure extraordinaire : l'empreinte du Dieu vivant ? - Une conférence de Jean-Marie Charlet, professeur émérite à l'U-Mons (FPMs)



Jean-Marie Charlet nous invite à nous interroger, en abordant l'aventure extraordinaire de notre planète. Comment ce "caillou", infime poussière dont la masse atteint à peine un millionième de celle du soleil lui-même, situé au sein de milliards de milliards d'étoiles, a-t-il pu évoluer de la sorte ? Comment va-t-il devenir le berceau de l'humanité ? Il apparaît que c'est par la conjonction de circonstances exceptionnelles que la terre, "planète miracle", va pouvoir accueillir l'espèce humaine. Le cadre temporel dans lequel se situent ces événements sera par ailleurs précisé, l'âge géologique étant toujours difficile à appréhender.

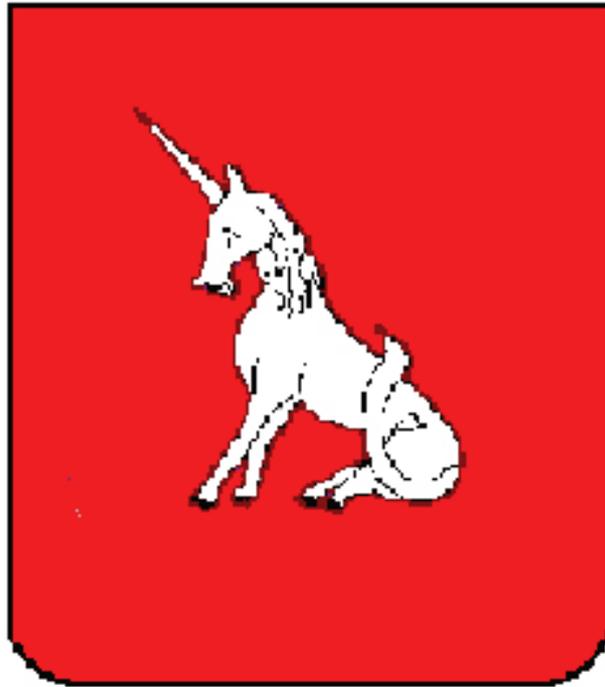
Mont Aneto, sommet des Pyrénées

Maison de la Mémoire - Ateliers des FUCaM
rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 MONS
Entrée par la rue du Grand Trou Oudart

Le mercredi 15 mars à 20 h
P.A.F. : 6 euros (verre de l'amitié compris)
CONTACT : Pierre Moiny 065 / 66 / 69 / 14

Chroniques villageoises

La licorne d'Hyon : du merveilleux au christologique



Si de nombreux montois associent le coq à la cité de Jemappes, ils sont moins nombreux à identifier la licorne au village d'Hyon.

La licorne occupe une place de choix dans le bestiaire médiéval.

Elle est déjà décrite par les grecs au V^e siècle avant notre ère.

Il s'agit d'un animal hybride qui emprunte les différentes parties de son corps à d'autres animaux. Son corps est généralement celui d'un cheval mais il existe des variantes comme une biche à la queue de taureau. Toutes ces représentations comportent toutefois une constante : la licorne porte au milieu de son front une longue corne rectiligne très brillante. Cette corne a pour vertu principale d'éloigner les démons et de purifier tout ce qu'elle touche. En contact avec un corps venimeux ou une eau empoisonnée, elle se met à saigner.

Capter une licorne n'est cependant pas chose aisée. L'animal est farouche, orgueilleux, dangereux voire brutal. Sa rapidité à la course rend vaine toute poursuite. C'est pourquoi les chasseurs ont recours à une ruse pour s'en saisir. Ils savent que la licorne est attirée par la présence d'une vierge. Dans une clairière, au cœur de la forêt, ils font asseoir une jeune fille et se cachent dans les fourrés. L'animal sort de son repaire, vient s'agenouiller devant la pucelle, pose sa tête sur ses genoux et s'endort. Les chasseurs n'ont plus qu'à capturer la bête. Mais la licorne est si fière qu'elle refuse toute forme de captivité et se laisse mourir...

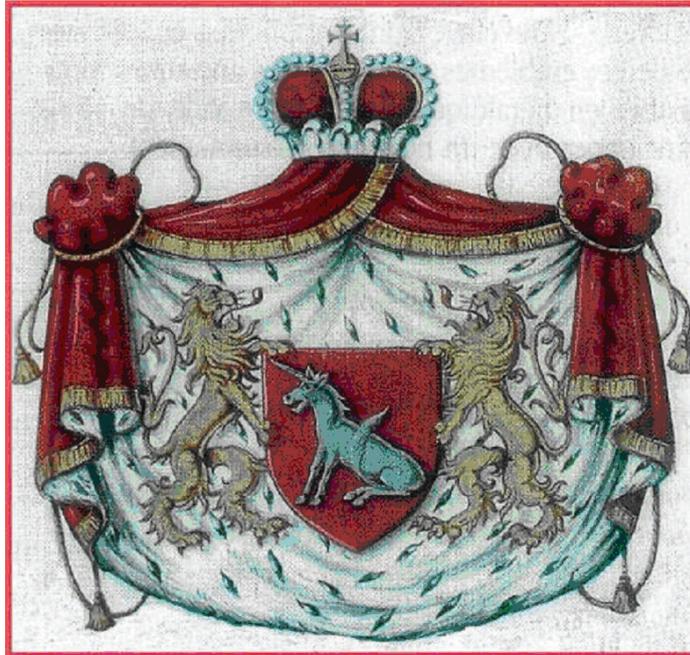
Les bestiaires s'accordent tous sur cette façon de chasser l'animal et, certains d'entre eux, sur une autre symbolique, une image christologique : la licorne, c'est Jésus-Christ ; la jeune fille, c'est la Vierge Marie et son giron, c'est la Sainte Eglise ; quant à la corne unique au milieu du front, elle signifie que le Père et le Fils ne font qu'Un. Deux cornes sont inutiles...

Un animal merveilleux, purificateur, fier, rapide et dangereux. Des attributs que des chevaliers du Moyen-Age et des gentilshommes de l'Ancien Régime voulurent s'octroyer en incorporant la licorne dans leurs armoiries.

Ainsi en fut-il de la famille Franeau de Gommegnies seigneurs d'Hyon de 1577 à la révolution française.

Un sceau datant de 1785, conservé dans les collections des musées de la ville de Mons, attribué à François Franeau d’Hyon, comte de Gommegnies, représentant ladite licorne servira de référence aux armoiries qui seront octroyées par arrêté du Régent du 15 mars 1949 à l’administration communale d’Hyon, armoiries décrites en ces termes :

“de gueules à une licorne assise, la queue relevée sur le flanc senestre, d’argent, l’écu supporté de deux lions d’or armés et lampassés de gueules, le tout placé sur un manteau de gueules doublé d’hermines, frangé et attaché d’or, surmonté de la couronne ducale”.



Dans l'église Saint-Martin d'Hyon se trouve une stèle funéraire qui porte les armoiries de la famille Franeau d'Hyon :



Tradition et folklore local font bon ménage à Hyon. Depuis quelques années, un groupe de jeunes gens a créé une confrérie : la Confrérie de la Licorne d'Hyon. Initialement appelée la Confrérie des Capitaines, elle entend marquer de son empreinte les festivités traditionnelles du village, et en ajouter bien d'autres : souper, marché libre du By le 1er mai, etc... Pour être capitaine, il faut faire partie de ladite société, être bon marcheur et avoir de la résistance. La tournée, lors de la ducasse, dure trois jours !

Merveilleux, purificateur, fier, rapide et dangereux...

Bernard DETRY

Il y a 140 ans, l'Ecole Normale de l'Etat ouvrait ses portes

Située sur le boulevard Albert-Elisabeth, l'Ecole Normale de l'Etat¹ accueille les premiers élèves durant l'année scolaire 1876-1877. Avant d'aborder l'inauguration de l'école, penchons-nous quelques instants sur l'histoire de l'enseignement dans nos régions.

1- Bref rappel de l'Evolution de l'enseignement dans nos provinces

Du XVIe au XVIIIe siècles

De passage à Bruxelles en 1739, Voltaire décrit la vie culturelle de nos régions avec ces mots féroces; en effet, il les accuse d'être *le séjour de l'ignorance et l'éteignoir de l'imagination*².

Ce jugement sévère n'est malheureusement pas du tout exagéré. Mais comment peut-il s'expliquer ?

Pour comprendre la décadence de la vie culturelle et de l'enseignement, il suffit de parcourir les pages consacrées à ce problème par Henri Pirenne³.

Le grand historien belge n'a pas de mots assez durs pour critiquer l'occupation espagnole. L'esprit sclérosé du clergé et les conflits dévastateurs sont responsables du déclin intellectuel : Locke et Leibniz sont inconnus à l'Université de Louvain qui, par ailleurs, ne possède même pas d'amphithéâtre de dissection.

L'enseignement primaire, quant à lui, subsiste tant bien que mal dans les villes grâce à de *misérables établissements* et il est presque absent des campagnes. *A part le seigneur du lieu, le curé, le bailli et quelque officier de justice, il semble que personne ne sache lire ou écrire...la possession d'un livre autre qu'un livre de messe y est une rareté*⁴.



Adriaen Van Ostade, Le maître d'école,
1662, Paris, Musée du Louvre.

Au fond d'une pièce mal éclairée, sale et délabrée, ...garçons et filles pauvrement vêtus défilent devant un maître sinistre affalé dans un fauteuil de fortune. La fêrule à la main, il écoute la leçon que lui récite un cancre... Nous sommes ici dans une école rurale ou une école de pauvres⁵.

La période autrichienne n'échappe pas non plus aux critiques.

Le succès médiocre des collèges thérésiens de 1777, le ralentissement de la vie scientifique, les méthodes d'enseignement surannées et la mauvaise formation des instituteurs peuvent résumer la majeure partie du XVIII^e siècle.

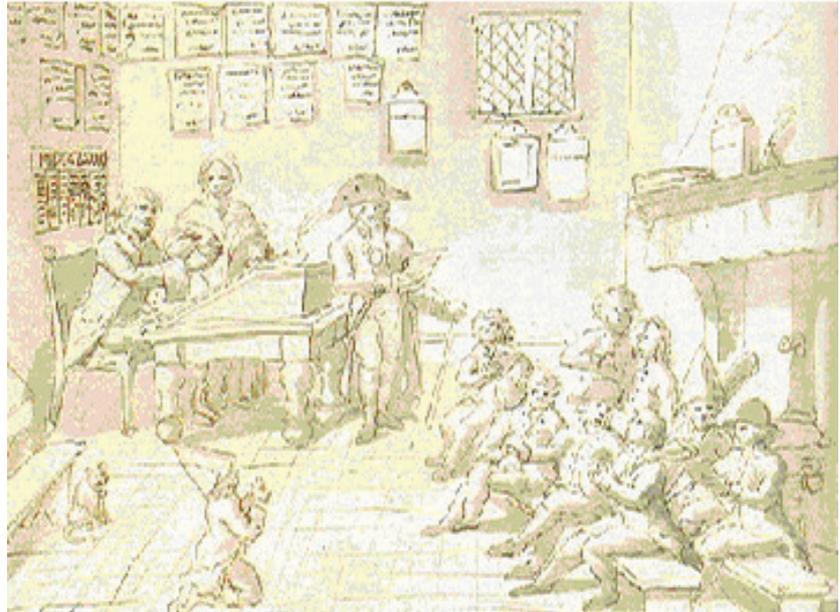
A partir de 1794, la République Française organise dans nos provinces un système d'enseignement démocratique et laïc tout en surveillant les écoles privées religieuses. En réalité, si les intentions sont louables, le bilan se révèle lamentable. Les Belges dans leur majorité ne fréquentent pas les écoles de l'Etat car les grands principes républicains qui y sont prônés leur paraissent haïssables. Quant aux écoles religieuses, tantôt elles s'opposent à l'autorité et sont purement et simplement fermées, tantôt elles perpétuent l'ignorance et la superstition.

Si la création des lycées par Napoléon Bonaparte rencontre un grand succès auprès de la bourgeoisie, les gens du peuple restent dans l'ignorance.

Mais au fait, n'est-on pas déjà en train de perdre de vue les grands principes égalitaires de 1789 ? Et l'armée de l'ogre corse demande-t-elle autre chose que des gens courageux ? Et la révolution industrielle naissante a-t-elle besoin de gens du peuple qui sachent lire et écrire ?

Une école élémentaire à Anvers sous le régime français (vers 1799)
Aquarelle colorisée extraite des Tijdsgebeurtenissen de P.-A.-J. Goetsbloets.⁶

La classe se donne dans un local quelconque. Les enfants sont assis sans ordre apparent sur des bancs et bavardent sans porter une attention au discours du personnage central. Ce dernier porte l'habit républicain et prononce un discours. Il est probable qu'il s'agit ici de l'illustration de l'épisode du 18 novembre 1796 (Descente des commissaires de la République dans les écoles primaires anversoises qui ont entraîné la fermeture des écoles tenues par des instituteurs réfractaires)⁷.



L'exception, la période hollandaise (1814-1830)

Au point de vue de l'enseignement, le régime hollandais permet pour la première fois de sortir de la grisaille. On assiste en effet à la multiplication des écoles à tous les niveaux : trois universités d'Etat, une école normale pour instituteurs (Lierre), sept athénées, trente-huit collèges ou écoles latines, des écoles du soir pour adultes, une école primaire dans chaque commune et des salles d'asile (écoles gardiennes) dans les villes. Notons aussi que l'Etat organise et contrôle sévèrement la qualité des études. Pour la première fois, un gouvernement conçoit donc un plan d'ensemble et désire combattre l'ignorance avec efficacité.

La Belgique indépendante

Mais cet âge d'or est de courte durée car l'indépendance de la Belgique en 1830 est un désastre pour l'enseignement qui venait à peine d'être modernisé.

L'enseignement est libre... déclare l'article 17 de notre Constitution.

Mais cette liberté a deux effets pervers : elle incite d'une part beaucoup de communes à abandonner l'organisation des cours qu'elles estiment être une charge trop lourde pour leurs finances et d'autre part elle favorise la multiplication d'écoles religieuses privées dont la qualité pédagogique devient douteuse⁸. En 1836, cependant, les évêques réagissent et créent plusieurs écoles normales. On constate en 1840 que la moitié des écoles primaires belges appartiennent à l'Eglise; les autres sont communales. L'enseignement secondaire est quasi exclusivement constitué de collèges catholiques (collèges épiscopaux, petits séminaires et collèges de jésuites). Le parti libéral, dont l'influence est grandissante depuis 1839, s'oppose progressivement au rôle prépondérant joué par l'Eglise catholique dans l'enseignement. Il considère l'école comme un moyen de lutter contre la suprématie cléricale. C'est dans ce contexte qu'est votée, en 1842, la première grande loi organique sur l'enseignement⁹.

La loi de 1842

Le ministre J.B. Nothomb réalise déjà ce qu'on appelle aujourd'hui un compromis à la belge en donnant satisfaction aux partisans de l'intervention de l'Etat et au Clergé, défenseur des écoles religieuses.

Chaque commune, en effet, doit ouvrir une école ou adopter une école privée dont le niveau d'enseignement est suffisant. D'autre part, l'enseignement de la religion fait partie du programme de l'école primaire.

Cette loi décide aussi la création de deux Ecoles Normales de l'Etat (Lierre et Nivelles) qui, bien vite, ne suffiront plus pour répondre à la demande de plus en plus pressante d'instituteurs¹⁰.

Les efforts louables de l'Etat sont-ils couronnés de succès ?

L'analphabétisme en Belgique en 1869¹¹

Provinces	Pourcentage de la population ne sachant ni lire ni écrire
Luxembourg	36,55 %
Namur	42,65
Anvers	47,16
Liège	49,57
Brabant	50,84
Limbourg	51,52
Hainaut	56,55
Flandre Occidentale	58,42
Flandre Orientale	60,12
Le Royaume	52,80

Une génération après la loi de 1842, il est permis de se poser quelques questions quand on examine l'importance de l'analphabétisme dans notre pays. En 1869, un Belge sur deux ne sait ni lire ni écrire et le Hainaut avec ses 56% d'analphabètes dépasse la moyenne nationale et se présente comme la province wallonne la plus illettrée.

La comparaison avec les pays voisins confirme l'ampleur du désastre belge.

Pourcentage d'illettrés par rapport à la population totale (1869) ¹²		
Prusse	5 %	Il n'est pas étonnant de trouver la Prusse et les Pays-Bas dans le peloton de tête. En effet, ces deux pays à majorité protestante ont favorisé depuis le XVI ^e siècle l'enseignement primaire généralisé. Frédéric II, par exemple, crée déjà en 1771 un Ministère de l'Instruction publique, l'obligation scolaire de cinq à treize ans et des écoles normales pour former les instituteurs ¹³ . La France, de son côté, multiplie les écoles primaires et veille à la qualité de ses enseignants depuis les lois Guizot (1833) et Falloux (1850). Il faut donc se rendre dans le sud de l'Europe pour trouver encore plus d'ignorance qu'en Belgique.
Pays-Bas	16,2 %	
France	28 %	
Grande-Bretagne	30 %	
Belgique	52,8 %	
Espagne	75 %	
Italie	87 %	



P. Van Dijke, L'école du Village, 1864 Bruges, Stedelijk Museum voor Volkskunde

Jusqu'au XIX^e siècle, le local scolaire est fréquemment fourni par le maître qui réunit les élèves dans sa propre demeure... Pas ou peu de mobilier didactique... les enfants s'occupent à des tâches différentes: lecture, écriture... Certains élèves sont assis, d'autres debout ou agenouillés... A la campagne les écoles sont mixtes. Les enfants d'âge différent travaillent dans un seul local... L'enseignement essentiellement répétitif est organisé d'après un programme variable mais le plus souvent élémentaire : instruction religieuse, lecture, parfois écriture et calcul¹⁴.

Comment expliquer ces mauvais résultats enregistrés par notre enseignement en 1869 ?

Quatre facteurs sont à épingle :

- L'absence de législation concernant la gratuité et l'obligation scolaire¹⁵.
- Le vide juridique à propos du travail des enfants¹⁶. Ceux-ci étaient donc envoyés au travail dès leur plus jeune âge pour soulager le budget familial alimenté par de trop maigres salaires.
- Le nombre d'écoles primaires est insuffisant : il manquerait près de trente mille places pour accueillir les élèves si l'enseignement devenant obligatoire dans le dernier tiers du XIXe siècle.
- La qualité de l'enseignement est déplorable surtout dans les écoles privées.

Les oubliés de l'école



Les cueilleurs de Houblon
Flandre, début du XXe siècle¹⁷



Equipe de mineurs de Dour (fin du XIXe siècle)
Les enfants sont au premier rang¹⁸

Bien conscient du problème, le gouvernement belge vote une loi en 1866¹⁹ créant quatre Ecoles Normales de l'Etat qui seront ouvertes une dizaine d'années plus tard (Gand, Bruges, Liège et Mons²⁰).
Lorsqu'en novembre 1876 l'Ecole Normale de Mons ouvre ses portes à une cinquantaine d'étudiants, une tâche énorme attend ces futurs instituteurs.

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

Prochain article *L'inauguration de l'Ecole Normale (1876)*

¹ Devenue Ecole Normale de la Communauté française, elle fait partie actuellement de la Haute Ecole en Hainaut, organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

² VOLTAIRE, *Œuvres*, Edition de paris, 1860, t. XXV, pp. 307 et 316.

³ PIRENNE, H., *Histoire de Belgique*, T.III, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950, pp. 45, 160 et 385.

⁴ Ibid., p. 46

⁵ Catalogue de l'exposition *L'école primaire en Belgique depuis le Moyen Age*, sous la direction d'Albert d'Haenens, CGER, 1987, pp.208-209

⁶ PIRENNE, H., *op. cit.*, p. 387.

⁷ Catalogue de l'exposition *L'école primaire en Belgique depuis le Moyen Age*, sous la direction d'Albert d'Haenens, CGER, 1987, p.126

⁸ ISAAC, M.-TH., *Les grandes étapes de l'enseignement en Belgique*, Catalogue de l'exposition Ecoles montoises vers 1900, Mons, Université de Mons-Hainaut, 1985, pp 11 et sv.

⁹ <http://ligue-enseignement.be/assets/ETUDE2014.pdf>

¹⁰ L'Ecole Normale de Lierre avait été fermée après le départ des Hollandais.

¹¹ DE LAVELEYE, E., *L'instruction du peuple*, Paris, Hachette et Cie, 1872, p. 189.

¹² DE LAVELEYE, E., *L'instruction du peuple*, Paris, Hachette et Cie, 1872

- 13 GAILLARD, J.-M., *Eduquer et instruire*, dans *L'Histoire*, n° 202, septembre 1996, pp 28-39.
- 14 Catalogue de l'exposition *L'école primaire en Belgique depuis le Moyen Age*, sous la direction d'Albert d'Haenens, CGER, 1987, p.145.
- 15 La loi d'obligation scolaire a seulement été mise en vigueur en 1919.
- 16 Loi de 1889
- 17 Catalogue de l'exposition *L'école primaire en Belgique depuis le Moyen Age*, sous la direction d'Albert d'Haenens, CGER, 1987, p.102
- 18 FOURMANOIT, L., *Des luttes...des hommes...et du Borinage. Quatre-vingt-treize avenue de Jemappes*, édition Borinage 2000, 1983, p.174.
- 19 Loi du Ministre Alphonse Vandenpeereboom
- 20 A Mons, Melle Sophie Passage avait créé en 1851 l'*Institution de Sainte-Waudru*, institution privée pour l'éducation des demoiselles. Une école normale à l'existence éphémère était annexée à l'établissement. Pour les garçons, il faut aller à l'abbaye de Bonne Espérance pour trouver une école normale à partir de 1838. Cet établissement a été transféré à Braine-le-Comte en 1925.